

L'an deux mille vingt, le 29 du mois de juin à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 22 juin 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Claudine CHAPRON, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Michaël DAVID, Chantal SANCHO ayant donné pouvoir à Christine GLEMAIN, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Fabrice MORETTI.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal Petite Enfance Cenon - Lormont

Les communes de Cenon et de Lormont ont créé un syndicat pour s'occuper de la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles sur leur territoire.

Conformément aux statuts, chaque commune membre doit désigner par son Conseil Municipal deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger et représenter leur Commune au sein du comité syndical.

Le SIVU souhaite organiser une présidence tournante entre les Maires composant le Syndicat et ce, afin de lui donner une nouvelle impulsion. Il convient donc de désigner de nouveaux membres pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal Petite Enfance Cenon-Lormont pour tenir compte de cette modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par
27 voix pour
8 abstentions
0 voix contre

annule la délibération 2020-27 et désigne deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal Petite Enfance Cenon-Lormont :

Titulaires

1 M. le Maire
2 Claudine CHAPRON

Suppléants

1 Anne LAOUILLEAU
2 Ingrid LAFON

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200701-2020-73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2020

Publication : 02/07/2020